DOC 3

[Texte 1] « (trad. Goulet) On dit encore que certaines propositions sont **possibles** (δυνατά), d'autres **impossibles** (ἀδύνατα) ; et certaines **nécessaires** (ἀναγκαῖα), d'autres **non nécessaires** (οὐκ ἀναγκαῖα). Est **possible** celle qui est susceptible d'être vraie (τὸ ἐπιδεκτικὸν τοῦ ἀληθὲς εἶναι), si les circonstances extérieures ne s'opposent pas à ce qu'elle soit vraie (τῶν ἐκτὸς μὴ ἐναντιουμένων εἰς τὸ ἀληθὲς εἶναι), par exemple : *Dioclès vit*. Est **impossible** celle qui n'est pas susceptible d'être vraie, par exemple : *la terre vole*. Est **nécessaire** celle qui, étant vraie, n'est pas susceptible d'être fausse, ou bien celle qui est susceptible de l'être, mais que les circonstances extérieures empêchent d'être fausse (τὰ δ' ἐκτὸς αὐτῷ ἐναντιοῦται πρὸς τὸ ψεῦδος εἶναι), par exemple : *la vertu est utile*. Est **non-nécessaire** celle qui est vraie et qui est susceptible d'être fausse, les circonstances extérieures ne s'opposant en rien (τῶν ἐκτὸς μηδὲν ἐναντιουμένων), par exemple : *Dion se promène*. »[1]

[Texte 2] (trad. GF p. 164-165) Diodore définit le possible comme « ce qui est ou sera », l'impossible comme « ce qui, étant faux, ne sera pas vrai », le nécessaire comme « ce qui, étant vrai, ne sera pas faux », le non-nécessaire comme « ce qui est faux maintenant ou le sera »[2].

[Texte 2bis] Il (Aristote) parle peut-être aussi de la question des possibles et de la définition qu'on dit être celle qu'en donne Diodore : « ce qui est ou qui sera » ; car celui-là a posé comme **possible seulement ce qui est ou en tout cas sera**. Selon lui, que je sois à Corinthe sera possible si j'étais à Corinthe, ou si en tout cas j'allais y être ; sinon, cela ne serait même pas possible ; et qu'un enfant devienne capable de lire et d'écrire serait possible si en tout cas il allait l'être. C'est pour établir ce point que l'argument *Dominateur* a été élaboré par Diodore. Il en va semblablement avec **la définition du possible selon Philon**, qui était « **Ce qui est dit conformément à la pure et simple disposition du sujet considéré, même si une nécessité extérieure quelconque l'empêche de se réaliser ».** Ainsi, il disait qu'il était possible à de la paille de brûler, même sous la forme d'un atome ou au fond de la mer, au moment où elle s'y trouve, bien qu'elle en soit nécessairement empêchée par les circonstances.[3]

[Texte 3] (trad. LS vol 2 p. 166) [Diodore], en effet, dit que ne peut se réaliser que ce qui est vrai ou sera vrai ; il dit de tout ce qui sera qu'il est nécessaire qu'il se réalise ; et il dit de tout ce qui ne sera pas qu'il est impossible qu'il se réalise. Toi, [Chrysippe], tu dis que même des choses qui ne seront pas ont la possibilité de se réaliser : par exemple, que cette pierre précieuse soit brisée, encore que cela n'arrivera jamais ; et tu dis qu'il n'a pas été nécessaire que Cypsélos règne sur Corinthe, encore que l'oracle d'Apollon l'ait prédit mille ans auparavant[4].

[Excursus leibnizien] Leibniz, (A VI, 4, 867) : « Être (*Ens*) est un terme possible. Est Possible ce qui n'implique pas contradiction. Est Existant (*Existens*) ce qui est compossible avec ce qui est le plus parfait. Est *Compossible* ce qui pris avec autre chose (*cum alio*) n'implique pas contradiction ». Leibniz distingue nécessité absolue (ou « géométrique ») et nécessité hypothétique, en fondant cette dernière sur le principe de raison suffisante (qui sert à prouver l'existence de Dieu). Cf. *Théodicée*, §288. Est hypothétiquement nécessaire ce qui n'est pas nécessaire *per se*, mais est rendu nécessaire par une condition extrinsèque à la possibilité de la chose. Est hypothétiquement impossible ce qui est possible *per se* et incompatible avec l'existence d'un état de choses *compossibles*. Ce qui est hypothétiquement nécessaire est seulement ce qui arrive dans le meilleur des mondes possibles, créé par libre décret divin (*Théodiicée*, §§173-174). Voir aussi Leibniz, *Lettre à Bourget*, GP III, 573.

[Texte 4] (trad. Dufour p. 382) Sur la question de ce qu'il faut enseigner dans les éléments de la dialectique, sur la manière dont il faut juger vraie ou fausse une liaison telle que : « S'il fait jour, il fait clair », comme il peut y avoir de disputes ! Pensent différemment Diodore, Philon et Chrysippe[5].

[Texte 5] « S'il est éternellement vrai que Nelson mourra en mer, alors il mourra en mer (nécessairement) », de sorte qu'il lui est impossible de mourir sur terre (c'est *non-nécessaire* et *impossible*). »

[Texte 6] (trad. LS p. 115-117) Mais en laissant de côté aussi ce problème, nous découvrirons que le conditionnel valable est insaisissable. En effet, Philon dit qu'est un conditionnel valable celui qui n'a pas un antécédent vrai et un conséquent faux,

[1] D. L. VII, 75 (= SVF II, 201 = LS 38 D).
[2] Boèce, *In Arist. Int.*, p. 234, 22 (Diodore, fr. 28 = LS 38 C).
[3] Alexandre d'Aphrodise, *Sur les* Premiers Analytiques *d'Aristote*, p. 183, 34 – 184, 10 (LS 38 B).
[4] Cicéron, *Fat.* 13 (*SVF* II, 954 = LS 38 E2-3 = Diodore, fr. 132 A).
[5] Cicéron, *Acad. Pr.* II, 153 (*SVF* II, 285).

par exemple, quand il fait jour et que je parle, « S'il fait jour, je parle ». Mais Diodore dit que c'est celui qui ne pouvait pas et ne peut pas avoir un antécédent vrai et un conséquent faux. Selon lui, le conditionnel mentionné ci-dessus semble bien être faux, puisque, quand il fait jour et que je me tais, il aura un antécédent vrai et un conséquent faux. En revanche, celui-ci est vrai : « Si les choses n'ont pas d'éléments indivisibles, les choses ont des éléments indivisibles » ; en effet, il aura toujours l'antécédent faux « Les choses n'ont pas d'éléments indivisibles » et le conséquent vrai (selon lui) « Les choses ont des éléments indivisibles ». Ceux qui introduisent la notion de « cohérence » disent qu'un conditionnel est valable lorsque l'opposé de son conséquent est en conflit avec son antécédent. Selon eux, les conditionnels mentionnés ci-dessus seront mauvais, mais celui-ci est vrai : « S'il fait jour, il fait jour ». Ceux qui prennent comme critère l' « implication » disent qu'un conditionnel est vrai quand son conséquent est virtuellement enveloppé dans son antécédent. Selon eux, « S'il fait jour, il fait jour », et toutes les propositions conditionnelles dupliquées seront vraisemblablement fausses, car il n'y a pas moyen qu'une chose soit enveloppée dans elle-même. Il semblera donc sans doute qu'il n'y a pas moyen de trancher ce désaccord[6].

Selon Philon, il y a donc trois implications vraies :

1) (vrai ⊃ vrai) : Celle qui commence par le vrai et qui finit par le vrai, comme « S'il fait jour, je parle » (s'il fait jour actuellement et que je parle actuellement), ou « S'il fait jour, il y a de la lumière », selon l'exemple philonien repris par les stoïciens[7].

2) (faux ⊃ faux) : Celle qui commence par le faux et qui finit par le faux, comme « Si la terre vole, la terre a des ailes »[8], ou « S'il fait nuit, il fait sombre » (s'il fait jour actuellement), pour l'exemple stoïcien[9].

3) (faux ⊃ vrai) : Celle qui commence par le faux et qui finit par le vrai, comme « Si la terre vole, la terre existe »[10].

« P ⊃ Q » est valide lorsque l'antécédent (p) implique le conséquent (q) si et seulement si ce n'a jamais été le cas et ce n'est ni ne sera jamais le cas que l'antécédent (p) est vrai et que le conséquent (q) est faux.

Selon Diodore :

1) (EV ⊃ EV) où l'antécédent est éternellement vrai et le conséquent éternellement vrai, comme, suppose-t-on, dans « Si la diagonale du carré est incommensurable aux côtés du carré, alors la diagonale du carré est incommensurable aux côtés du carré ».

2) (EF ⊃ EV) où l'antécédent est éternellement faux et le conséquent éternellement vrai, comme dans « Si les êtres ne sont pas constitués d'éléments sans partie, alors les êtres sont constitués d'éléments sans parties »[11].

3) (EF ⊃ EF) où l'antécédent est éternellement faux et le conséquent éternellement faux, comme dans « S'il existe du mouvement, alors il existe du vide »[12], ou encore « Si quelque chose se meut, elle le fait ou bien dans le lieu où elle est, ou bien dans celui où elle n'est pas »[13].

[Texte 7] Une conditionnelle est vraie, quand la contradictoire du membre final s'oppose au membre initial, par exemple *s'il fait jour, il y a de la lumière*. Cela est vrai car *il n'y a pas de lumière*, qui est la contradictoire du membre final, s'oppose à *il fait jour*. Une conditionnelle est fausse, quand la contradictoire du membre final ne s'oppose pas au membre initial, par exemple : *s'il fait jour, Dion se promène*, car *Dion ne se promène pas* ne s'oppose pas à *il fait jour*[14].

[6] Sextus Empiricus, *Hyp.* II, 110-113 (LS 35 B = Diodore, fr. 141).
[7] Sextus Empiricus, *AM* VIII, 113 (Diodore, fr. 142) ; cf. *DL* VII, 81.
[8] Sextus Empiricus, *AM* VIII, 113 (Diodore, fr. 142) .
[9] *DL* VII, 81.
[10] Sextus Empiricus, *AM* VIII, 114 (Diodore, fr. 142) ; cf. *DL* VII, 81.
[11] Sextus Empiricus, *Hyp.* II, 111 (Diodore, fr. 141).
[12] Sextus Empiricus, *AM* VIII, 332 (Diodore, fr. 143).
[13] Sextus Empiricus, *AM* X, 87 (Diodore, fr. 123).
[14] *DL* VII, 73 (*SVF* II, 207 = LS 35 A6).